

Vaudreuil au-delà de 2022

Informations additionnelles :

- Échéancier
- Consultation publique : processus du BAPE vs processus VB2022
- Contenu de l'étude d'impact



Échéancier du projet



Autorisations environnementales à obtenir

- L'article 2 du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement du gouvernement du Québec dresse une liste exhaustive des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Les sites de disposition des résidus miniers ne figurent pas dans cette liste.
- Le projet ne répond donc pas aux critères du règlement puisqu'il porte sur un site de disposition des résidus miniers. Il n'est donc pas assujetti à la procédure d'évaluation environnementale.
- Rio Tinto a tout de même pris la décision de compléter de façon volontaire une étude d'impact environnementale et sociale. Rio Tinto propose également une démarche de consultation publique.
- Cette démarche s'inscrit dans la continuité du travail de consultation entrepris l'année dernière (consultation ciblée en octobre 2015, site web, mise en place du groupe de travail).
- Rio Tinto devra obtenir des certificats d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement pour réaliser ce projet.

Comparaison entre le processus du BAPE et le processus VB2022

	Audience publique du BAPE	Consultation publique VB2022
Cadre du processus	<ul style="list-style-type: none"> Processus légal et réglementaire Mandat émis par le Ministre de l'environnement Afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale sur l'acceptabilité sociale et environnementale du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Processus volontaire mis en place par RT Mandat émis par RT Afin d'éclairer la prise de décision de l'entreprise sur la faisabilité sociale et environnementale
Facilitateur / commissaire	<ul style="list-style-type: none"> Commissaires nommés par le Gouvernement, président de commission nommé par le président du BAPE Pouvoirs : loi sur les commissions d'enquête Rémunérés par le gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Facilitateur externe Pas de pouvoir d'enquête Rémunéré par RT
Rôle du facilitateur / commissaire	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la participation de tous Susciter un débat serein Faire un portrait de situation Permettre l'expression des opinions Analyser les problèmes et les solutions Identifier les consensus et les divergences Formuler des constats et des avis au ministre de l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la participation de tous Susciter un débat serein Faire un portrait de situation Permettre l'expression des opinions Analyser les problèmes et les solutions Identifier les consensus et les divergences Formuler des constats et avis à Rio Tinto
Rôle des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dossier Agir comme experts « terrain » Exprimer leur préoccupations Se prononcer sur l'acceptabilité Donner leurs perceptions et opinions 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dossier Agir comme experts « terrain » Exprimer leur préoccupations Se prononcer sur l'acceptabilité Donner leurs perceptions et opinions

Comparaison entre le processus du BAPE et le processus VB2022

	Audience publique du BAPE	Consultation publique VB2022
Requête d'audience publique	<ul style="list-style-type: none"> Nécessaires pour la tenue d'audiences publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Pas nécessaire mais Rio Tinto s'est déjà engagé à tenir cette consultation publique
Séance d'information	<ul style="list-style-type: none"> Soirée d'information : <ul style="list-style-type: none"> présentation du BAPE présentation de l'étude d'impact et du projet par le promoteur période de questions animée par le BAPE Période de 45 jours pour consulter la documentation (web et papier) Un compte rendu est publié sur internet 	<ul style="list-style-type: none"> Soirée d'information : <ul style="list-style-type: none"> présentation de l'étude d'impact et du projet par le promoteur période de questions animée par le facilitateur Période d'environ 60 jours pour consulter la documentation (web et papier) Un compte rendu est publié sur internet
Consultation publique	<ul style="list-style-type: none"> Durée : 4 mois Audience en deux parties : s'informer et s'exprimer Possibilité de déposer des mémoires 	<ul style="list-style-type: none"> Durée : 4 mois Audience en deux parties : s'informer et s'exprimer Possibilité de déposer des mémoires

L'étude d'impact

Une étude d'impact, c'est :

- Une étude technique qui vise à apprécier les conséquences d'un projet pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les impacts négatifs
- Une analyse détaillée réalisée par une équipe multidisciplinaire
- Un outil pour identifier les impacts d'un projet et proposer des mesures d'atténuation

Selon le ministère de l'Environnement, l'étude d'impact permet de :

- Considérer les préoccupations environnementales et sociales de toutes les phases d'un projet
- Concevoir un projet plus soucieux du milieu récepteur, en assurant sa faisabilité technique et économique
- Tenir compte des préoccupations des collectivités
- Faire ressortir les enjeux associés au projet
- Identifier les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation adéquates

Contenu de l'étude d'impact du projet




TABLE DES MATIÈRES

	Page
AVIS AU LECTEUR	i
SOMMAIRE EXÉCUTIF	iii
1 INTRODUCTION	1-1
1.1 CONTEXTE	1-1
1.2 OBJECTIFS	1-1
1.3 MILIEU D'INSERTION	1-2
1.4 PRÉSENTATION DU PROMOTEUR	1-2
2 DESCRIPTION DU PROJET	2-1
2.1 CADRE LEGAL ENVIRONNEMENTAL	2-1
2.1.1 Autorisations environnementales.....	2-1
2.1.2 Milieu sonore	2-2
2.1.3 Qualité de l'air.....	2-4
2.1.4 Eau de surface et souterraine.....	2-4
2.1.5 Espèces à statut particulier.....	2-4
2.1.6 Entreposage de résidus miniers	2-4
2.2 POLITIQUES ET DIRECTIVES DE RIO TINTO ALCAN	2-5
2.2.1 Développement durable.....	2-5
2.2.2 Relations communautaires	2-7
2.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'USINE	2-9
2.3.1 Le site d'entreposage de résidus de bauxite	2-10
2.3.2 Modalités d'opération du site d'entreposage de résidus de bauxite	2-17
2.3.3 Usine de filtration.....	2-17
2.3.4 Infrastructures connexes	2-18
2.4 ENTREPOSAGE ET MANUTENTION	2-20
2.5 ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION	2-21
2.6 ÉMISSIONS ET REJETS EN PÉRIODE DE CONSTRUCTION	2-22
2.7 ÉMISSIONS ET REJETS EN PÉRIODE D'EXPLOITATION	2-23
2.8 PLAN DE FERMETURE	2-26
3 DESCRIPTION DU MILIEU	3-1

Note :

L'étude d'impact complète sera rendue publique en juin 2016

Contenu de l'étude d'impact du projet

		
3.1	DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	3-1
3.1.1	Zone d'étude des milieux physique et biologique.....	3-1
3.1.2	Zones d'étude du milieu humain.....	3-1
3.2	MILIEU PHYSIQUE.....	3-1
3.2.1	Climat.....	3-1
3.2.2	Qualité de l'air.....	3-9
3.2.3	Physiographie.....	3-11
3.2.4	Qualité des sols.....	3-12
3.2.5	Qualité de l'eau souterraine.....	3-13
3.2.6	Qualité de l'eau de surface.....	3-19
3.2.7	Climat sonore.....	3-34
3.3	MILIEU BIOLOGIQUE.....	3-43
3.3.1	Contexte régional.....	3-43
3.3.2	Caractérisation écologique du site futur.....	3-47
3.4	MILIEU HUMAIN.....	3-52
3.4.1	Contexte global.....	3-52
3.4.2	Services.....	3-67
3.4.3	Aménagement et utilisation du territoire.....	3-68
3.4.4	Transport et énergie.....	3-72
3.4.5	Caractéristiques de la population.....	3-74
3.4.6	Paysage.....	3-82
3.4.7	Patrimoine et archéologie.....	3-89
4	CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES.....	4-1
4.1	OBJECTIFS.....	4-1
4.2	DEMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION.....	4-1
4.2.1	Communication et information au sein de Rio Tinto.....	4-2
4.2.2	Consultation ciblée avec des parties prenantes clés.....	4-2
4.2.3	Consultation ciblée citoyenne.....	4-2
4.2.4	Communication continue pendant l'élaboration de l'étude d'impact environnemental et social.....	4-3
4.2.5	Consultation publique.....	4-3
4.3	INTÉGRATION DES PRÉOCCUPATIONS À L'ÉTUDE D'IMPACT.....	4-4
4.4	ACTIVITÉS À VENIR.....	4-7

Contenu de l'étude d'impact du projet



5	MÉTHODE D'ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	5-1
5.1	IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	5-1
5.2	ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	5-3
5.2.1	Intensité de l'impact	5-5
5.2.2	Étendue de l'impact	5-7
5.2.3	Durée de l'impact	5-7
5.2.4	Importance de l'impact	5-8
5.3	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX CUMULATIFS	5-10
6	IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION	6-1
6.1	PÉRIODE DE CONSTRUCTION	6-1
6.1.1	Milieu physique	6-1
6.1.2	Milieu biologique	6-9
6.1.3	Milieu humain (WSP)	6-16
6.2	PÉRIODE D'EXPLOITATION	6-24
6.2.1	Milieu physique	6-24
6.2.2	Milieu biologique	6-61
6.2.3	Milieu humain	6-66
6.3	IMPACTS DE LA FERMETURE	6-109
6.4	BILAN DES IMPACTS	6-110
6.5	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX CUMULATIFS	6-110
7	PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)	7-1
7.1	MISE EN ŒUVRE DU PGES	7-1
7.1.1	Rôles et responsabilités	7-1
7.1.2	Système de gestion Rio Tinto	7-2
7.2	PROGRAMME DE SURVEILLANCE – CONSTRUCTION	7-2
7.3	PROGRAMME DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	7-3
7.3.1	Suivi environnemental	7-4
7.3.2	Composantes du suivi social	7-6